

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2018

L'an Deux Mille-Dix-Huit, le Onze du mois d'Avril à Dix-Huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN -dûment convoqués par le Maire- se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. Paillat Philippe -Maire-, pour la session extraordinaire.

Date de convocation : 09.04.2018

ETAIENT PRESENTS : Mmes MARTINEAU Anne, CERVEAUX Maud, RABUSSEAU Stéphanie, GATARD Odile, M. CHARRIER Jean-Luc, PAILLAT Philippe, PIERRE Gwénaël, JAULIN Guy-Marie, DEFOIS Sylvain, THIBAudeau Patrick, VINCENDEAU Joël

Formant la majorité des membres en exercice

Absents : M. PACHETEAU Laurent, CASSERON Guy-René.

Excusés : RAMBAUD Marianne, pouvoir donné à JAULIN Guy-Marie, BABU Pascaline, pouvoir donné à VINCENDEAU Joël, MARTINEAU Marie-Josée, pouvoir donné à CHARRIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : DEFOIS Sylvain

1 Rénovation restaurant scolaire : Attribution des marchés

Monsieur le Maire laisse la parole à Patrick THIBAudeau, responsable de la commission bâtiments, en charge du dossier, pour la présentation du dossier.

Patrick THIBAudeau rappelle à la municipalité de tous les lots seront attribués lors de la séance sauf le lot n°5 : cloisons – isolation – faux-plafond qui n'a pas reçu de réponse. Une nouvelle publication du marché a eu lieu la date de clôture de consultation est le 25 avril 2018.

Patrick THIBAudeau informe le Conseil Municipal que les critères de choix se composent de 2 critères :

- ↳ 40% : prix des prestations : la note maximum de 10 sera attribuée à l'offre la moins élevée. Pour les notes intermédiaires, leur notation résultera de la formule suivante :

$$\text{Note de l'offre analysé} = \frac{10 \times \text{montant de l'offre la moins élevé}}{\text{montant de l'offre analysé}}$$

- ↳ 60% valeur technique de l'offre : jugement du critère « valeur technique » sur 10 points en fonction du mémoire technique remis lors de la consultation
 - ➔ Méthodologie : 5 points
 - ➔ Moyens humains et techniques affectés au chantier : 3 points
 - ➔ Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier : 1 point
 - ➔ Mesures prévues pour le traitement de déchets : 1 point

LOT. DEMOLITION-GROS ŒUVRE-RAVALEMENT	
ESTIMATION : 26 500.00€	
MC BAT 85- LA ROCHE S/ YON	13 550.10€
NICKEL HABITAT 85- LA CHAPELLE ACHARD	21 688.00€
RAINTIERE BATIMENT SARL 85- SEVREMONT	25 080.50€
GALLO SARL 85- ST PIERRE DU CHEMIN	27 665.00€

- ➔ Gwénaël PIERRE demande à quoi correspond ce lot

- ➔ Patrick THIBAudeau informe les élus qu'il s'agit de la démolition des plafonds, des ouvertures...
- ➔ Gwénaél PIERRE demande si des traces d'amiante ont été trouvées
- ➔ Patrick THIBAudeau répond que non
- ➔ Sylvain DEFOIS demande à la commission comment elle explique la différence entre le prix estimatif et le prix proposé par MC BAT
- ➔ Jean-Luc CHARRIER répond que la commission ne s'explique pas la différence de prix. L'offre a été vérifiée auprès de l'entreprise et celle-ci maintient son tarif
- ➔ Patrick THIBAudeau souligne que l'offre a été jugée satisfaisante par l'architecte
- ➔ Monsieur le Maire précise que la SPL a informé la commission qu'elle connaît l'entreprise et qu'elle a déjà travaillé avec elle
- ➔ Jean-Luc CHARRIER précise qu'à la sortie de l'ouverture des plis la commission n'a été pas favorable à l'entreprise mais que cette dernière a apporté des garanties solides.

LOT. COUVERTURE TUILES- ZINGUERIE	
ESTIMATION : 11 000.00€	
COUTANT SARL 85- CHANTONNAY	6 588.93€
GALLO SARL 85- ST PIERRE DU CHEMIN	7 504.75€

LOT. MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	
ESTIMATION : 45 000.00€	
JANNIERE PHILIPPE SARL 85- MORTAGNE S/ SEVRE	45 803.98€
BONNET GUY SARL 85- LES HERBIERS	46 256.00€
OPAC (MR Fillon) 85- LE BOUPERE	50 363.84€
SERRURERIE LUCONNAISE 85- LUCON	53 483.80€

LOT. MENUISERIES INTERIEURES BOIS – AGENCEMENT	
ESTIMATION : 8 000.00€	
JANNIERE PHILIPPE SARL 85- MORTAGNE S/ SEVRE	7 188.71€

LOT. CARRELAGES-FAIENCE	
ESTIMATION : 11 000.00€	
CCV SARL CALANDREAU 85- CHANTONNAY	7 919.57€
BOSSARD SARL 79- MONCOUTANT	8 850.47€

LOT. PEINTURES- SOLS SOUPLES- NETTOYAGES	
ESTIMATION : 26 000.00€	
ADC PEINTURE 85- LA TARDIERE	16 109.48€
BETARD CLAUDE PEINTURE SARL 85- LA CHATAIGNERAIE	16 118.31€
MERLET DECO 79- CERIZAY	19 577.49€

LOT. ELECTRICITE		
ESTIMATION : 26 500.00€		PSE
BOISSINOT MICHEL SAS 79- MAULEON	25 570.00€	3 260.00€
BERNARD ASSOCIES SAS 85- LA FERRIERE	31 202.59€	1 933.17€
SEP SARL 85- SEVREMONT	40 705.34€	3 931.06€
TURQUAND et Fils Ent. 85- POUZAUGES	40 336.30€	4 745.00€

- ➔ Patrick THIBAudeau précise que ce lot a fait l'objet du demande de rechiffrage par le bureau d'étude concernant l'alimentation électrique de la pompe à chaleur, jugé trop faible à la base.
PSE : signifie une option qui est l'acquisition d'une alarme pour le bâtiment. La commission y est favorable
- ➔ Monsieur le Maire précise que le prix de l'alarme sera englobé dans les travaux et bénéficiera des subventions versées dans le cadre du dossier. Selon lui il est pertinent de prendre l'option.

LOT. CHAUFFAGE- VENTILLATION		
ESTIMATION : 79 400.00€		
BOISSINOT MICHEL SAS 79-MAULEON		90 000.00€
SEP SARL 85- SEVREMONT		104 560.21€
PLOMBEO 85- MAREUIL S/LAY		105 700.00€

LOT. PLOMBERIE- SANITAIRES		
ESTIMATION : 13 000.00€		
BOISSINOT MICHEL SAS 79- MAULEON		14 300.00€
PLOMBEO 85- MAREUIL S/LAY		14 900.00€

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- l'acquisition d'une alarme dans le lot 8
- d'attribuer les marchés comme suit :

NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT HT
LOT. DEMOLITION-GROS ŒUVRE-RAVALEMENT	
MC BAT 85- LA ROCHE S/ YON	13 550.10€
LOT. COUVERTURE TUILES- ZINGUERIE	
COUTANT SARL 85- CHANTONNAY	6 588.93€
LOT. MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	
JANNIERE PHILIPPE SARL 85- MORTAGNE S/ SEVRE	45 803.98€

LOT. MENUISERIES INTERIEURES BOIS – AGENCEMENT		
JANNIERE PHILIPPE SARL 85- MORTAGNE S/ SEVRE		7 188.71€
LOT. CARRELAGES-FAIENCE		
CCV SARL CALANDREAU 85- CHANTONNAY		7 919.57€
LOT. PEINTURES- SOLS SOUPLES- NETTOYAGES		
ADC PEINTURE 85- LA TARDIERE		16 109.48€
LOT. ELECTRICITE		PSE
BOISSINOT MICHEL SAS 79- MAULEON	25 570.00€	3 260.00€
LOT. CHAUFFAGE- VENTILLATION		
BOISSINOT MICHEL SAS 79-MAULEON		90 000.00€
LOT. PLOMBERIE- SANITAIRES		
BOISSINOT MICHEL SAS 79- MAULEON		14 300.00€
TOTAL		230 290.77€

2 Questions diverses

- ➔ Restaurant scolaire – acquisition mobilier : la commission présente au Conseil Municipal deux modèles de chaise.
- ➔ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de Nathalie MEGNENT a pris fin au 31 mars 2018, elle a été remplacé par Chantal LORIEAU le 4 avril 2018 pour un contrat d'un mois.

Fin de la réunion 19h00